



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
PAYS DE LA LOIRE



## Notre-Dame-des-Landes : l'Europe sonne-t-elle la fin de parcours ?

- 18 avril 2014 -

**Désavoué pour la deuxième fois par le Conseil national de protection de la nature (CNP) la semaine dernière, le projet d'aéroport a suscité hier une mise en demeure adressée par la Commission européenne à la France en raison de son illégalité. Il est plus que temps que le gouvernement renonce à ce projet.**

### L'UE menace la France de la traduire en justice

La commission européenne vient officiellement d'adresser à la France un courrier la mettant en demeure de se conformer au droit de l'Union européenne à propos du dossier de Notre-Dame-des-Landes. Elle estime en effet que les évaluations environnementales menées n'ont pas pris en compte les effets cumulés de l'ensemble des facettes du projet. Pour Guy Bourlès, vice-président de la LPO Loire-Atlantique, « *ceci montre que le projet ne respecte pas la législation européenne, ce que nous soutenons depuis le début* ». Yves Lepage, président de FNE Pays de la Loire, ajoute que « *pour ne pas être condamnée, la France doit maintenant choisir entre reprendre entièrement le projet ou l'abandonner, ce qui serait bien plus raisonnable* ».

### Un nouvel avis défavorable du CNPN

La semaine dernière, l'aspect environnemental du projet était de nouveau mis en cause par le CNPN : celui-ci a en effet émis un avis défavorable à l'octroi d'une dérogation à la destruction du campagnol amphibie. « *Le site de Notre-Dame-des-Landes présente une richesse écologique telle qu'il n'est pas possible d'y implanter un projet de l'ampleur de l'aéroport* » rappelle Hervé Le Strat, vice-président de Bretagne Vivante. « *Tous les organismes scientifiques consultés sur ce dossier ont mis en cause les insuffisances du projet. L'État doit en tirer les conséquences qui s'imposent* ».

### L'occasion de tirer un trait sur ce projet

Devant la conjonction de tels signaux négatifs, nos associations en appellent de nouveau à la responsabilité du gouvernement. « *Ségolène Royal n'a jamais caché son scepticisme quant à ce projet, il lui appartient maintenant en tant que ministre de l'écologie de faire un geste fort en faveur de l'environnement en mettant un terme définitif à ce projet* » estime Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement.

### Contacts presse :

**Yves Lepage**, Président de FNE Pays de la Loire  
Tél : 06 88 81 16 27

**Hervé Le Strat**, Vice-président de Bretagne-Vivante  
Tél : 06 82 83 27 97

**Guy Bourlès**, Vice-président de la LPO 44 et de la coordination régionale LPO Pays de la Loire  
Tél : 06 08 36 47 16

**Roberto Epple**, Président de SOS Loire Vivante  
Tél : 06 01 45 47 01

**Gilles Huet**, Délégué général d'Eau et Rivières de Bretagne  
Tél : 06 80 25 21 90

**Michel Dubromel**, responsable transports de FNE  
Tél : 06 82 52 11 81